

*Mission Permanente de la République du Congo
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the Republic of the Congo
to the United Nations*

**QUATRIEME REUNION BIENNALE DES ETATS POUR L'EXAMEN
DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION EN VUE DE
PREVENIR, COMBATTRE ET ELIMINER LE COMMERCE ILLICITE
DES ARMES LEGERES SOUS TOUS SES ASPECTS**

DECLARATION

DE

**M. Boniface LEZONA
Premier Conseiller**

Débat thématique : Coopération et Assistance internationales

New York, le 15 juin 2010

Monsieur le Président,

Prenant la parole pour la première fois au cours de ces travaux, ma délégation voudrait d'abord vous féliciter du choix pertinent des questions inscrites à notre ordre du jour, et par ailleurs, apprécier positivement la qualité des documents qui nous ont été présentés.

Monsieur le Président,

La question de la coopération et de l'assistance internationales occupe une place prépondérante dans les efforts que le Congo entreprend dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, et faire face aux conséquences graves qu'engendre le fléau des ces armes.

Le Congo ne cesse d'intensifier ses efforts dans ce domaine avec des partenaires aussi bien multilatéraux que bilatéraux.

Dans le cadre multilatéral, en guise d'illustration, le Congo a adhéré en 2009 au Centre Régional sur les Armes Légères, qui regroupe les Etats de l'Afrique de l'Est, de la région des Grands Lacs et les pays limitrophes, en sigle RECSA.

Cette coopération a permis au Congo de bénéficier en février 2010 d'un séminaire organisé par le RECSA à Brazzaville pour la formation des compétences, notamment l'établissement d'un Point Focal National, et au cours de ce séminaire, le Congo a été doté d'une machine électronique pour le marquage des armes.

Cette dynamique se poursuivra avec le RECSA qui organisera à l'intention de ses Etats Membres un séminaire en avril 2010 à Bujumbura sur l'expérience burundaise et la gestion des stocks.

Au plan sous-régional, encore , le Congo vit d'autres expériences avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui a établi un partenariat avec le Bureau pour les affaires de désarmement en vue de doter les Etats de cette sous-région d'un instrument juridique pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage.

Le projet de convention élaboré par les Nations Unies a été adopté le 30 avril 2010 à Kinshasa par les Etats Membres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale, lors de la 30^e Réunion ministérielle dudit Comité.

Les Etats de la sous-région Afrique centrale attendent beaucoup de cette Convention pour :

- prévenir, combattre et éliminer, en Afrique centrale, le commerce et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre ;
- renforcer le contrôle, en Afrique centrale, de la fabrication, du commerce, de la circulation, des transferts, de la détention et de l'usage des armes légères et de petit calibre ;
- lutter contre la violence armée, tout aussi bien promouvoir la coopération et la confiance entre les Etats parties, de même que la coopération et le dialogue entre les Gouvernements et la société civile.

Au plan bilatéral, ma délégation voudrait mentionner les initiatives en cours avec les Etats-Unis d'Amérique visant à renforcer les capacités de notre pays, par la formation des ressources humaines en matière de gestion et de sécurité physique des stocks d'armes et munitions.

A cet effet, deux ateliers sont prévus respectivement en août et en novembre de cette année, pour les gestionnaires, d'abord, et les décideurs, ensuite.

Ma délégation profite une fois de plus de cette occasion pour saluer tous les partenaires qui apportent leur soutien multiforme au Congo en vue de la réalisation des progrès dans la mise en œuvre du Programme d'Action des Nations Unies et parvenir à une paix, une stabilité et un développement durables.

Je vous remercie